



ADEAR
du GERS

DÉVELOPPER UNE PRODUCTION DE CHAMPIGNONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR SA FERME (2 JOURS)

OBJECTIFS

Acquérir les bases pour développer sur sa ferme un atelier de culture de champignons en agriculture biologique.

PROGRAMME

Lundi 7 octobre

Maîtriser la biologie du champignons. Introduction dans le monde des Fungis : classification, habitats, rôle écologique, nutrition (symbiotique, parasite ou saprophyte). Acquérir les notions théoriques de base de la culture du champignon. Identifier les principales espèces cultivées, l'histoire, le rôle économique et médicinal. Connaître les méthodes de production de Shiitaké et Pleurotes sur bois en différentes façons: Choix du bois, du mycellium, d'environnement et saison, les maladies et les ravageurs.

Mardi 8 octobre

Préparation et insémination des rondins de chênes. Visite d'une ferme spécialisée dans la production de champignons en agriculture biologique sur substrat : comparaison des différents méthodes de production, des investissements réalisés, du travail demandé.



**Lundi 7 et Mardi 8 octobre
2019**



**à Auch et Saint Martin
(Gers - 32)**

Intervenant : Robert NAGEL,
myciculteur à Laroque de Fa
(11330).

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques en salle, mise en pratique (insémination) et visite de ferme.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Développer une production de champignons sur sa ferme.

DATES : Lundi 7 et Mardi 8 octobre 2019.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e) Porteur de projet
 Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 23 septembre** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont de l'Eure
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

DÉVELOPPER UNE PRODUCTION DE CHAMPIGNONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR SA FERME

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 14 heures.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : 7 octobre au Conseil départemental - la Chartreuse - salle n°3 : 81 Route de Pessan 32000 Auch et 8 octobre chez Lemaire Alexandre, au Cantonniers 32300 Saint Martin. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation :

- Tarif officiel prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles ou autres fonds de formation : 308 euros.

- Tarif si financement personnel : 200 euros.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Consulter la note du VIVEA sur ce sujet « Vivea info PP ». Merci de joindre l'original de l'attestation d'éligibilité à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.

N° d'activité de formation : 73320036332